

Avis de constitution

SOCIETE « SANKARA ENERGIES SARL »

Siège ABIDJAN MARCORY ANOUMABO-ALIODAN, Lot  
909, Ilot 108

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANKARA ENERGIES SARL »

Objet : La société a pour objet :

? VENTE ET REPARATION DE GROUPE  
ELECTROGENE, ELECTRICITE AUTO, IMPRIMERIE,  
COMMERCE GENERAL CALLIGRAPHIE-SERIGRAPHIE,  
IMPORT-EXPORT, TRANSPORT,  
ELECTRICITE BATIMENT,  
IMPRESSION NUMERIQUE, COURTAGE,  
TRANSFERT D'ARGENT,  
IMMOBILIER, AGENCE DE VOYAGE,  
BUREAU D'ECHANGE, AGENCE DE SECURITE,  
SOUDURE, MECANIQUE, PLOMBERIE,  
TELECOMMUNICATION, AGRO-PASTORAL, VRD, GAZ,  
VENTE DE VEHICULES,  
BTP, ELECTROMENAGERS,  
CONSTRUCTION, LOCATION D'ENGINS,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ANOUMABO-ALIODAN, Lot  
909, Ilot 108

Dirigeant(s) M SANKARA DAOUDA (GÉRANT), M SANKARA  
WAHABOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05761 du 26/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72819/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

